

Pour un numérique soutenable temps forts et publications

2019

2020



Le numérique représente **3 à 4 %** des émissions de gaz à effet de serre dans le monde¹

BEREC

NOTE SUR L'EMPREINTE CARBONE DU NUMÉRIQUE

OCTOBRE
L'Arcep publie une note dans le cadre de ses réflexions sur les « Réseaux du futur ».

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

MARS
L'Arcep engage une 1^{re} collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux).



DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ACCORD DE PARIS ET URGENCES CLIMATIQUES

MAI
Les autorités publiques et administratives indépendantes publient leurs réflexions sur leur rôle et leurs outils face aux enjeux climatiques notamment dans le cadre de la régulation par la donnée.

EUROPE

MARS
L'Arcep coprésède un nouveau groupe « Sustainability » au sein du BEREC (l'organe des régulateurs européens des télécoms) qui a pour objectifs d'étudier l'impact environnemental des réseaux télécoms et d'envisager des solutions.

RAPPORT D'ACTIVITÉ « L'ÉTAT D'INTERNET EN FRANCE »

JUIN
L'Arcep consacre un chapitre à la question de l'impact environnemental du numérique.



FEUILLE DE ROUTE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE NUMÉRIQUE DU CNUM²

JUILLET
Ce rapport contient 50 propositions coconstruites avec plus d'une cinquantaine d'acteurs concernés dont l'Arcep.

LETTRE DE MISSION ADEME & ARCEP

AOÛT
Le Gouvernement confie aux deux autorités une mission conjointe : identifier et évaluer les différents facteurs qui permettent de quantifier l'empreinte environnementale du numérique.



RAPPORT « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE » ET 11 PROPOSITIONS

DÉCEMBRE
L'Arcep publie un rapport et 11 propositions concrètes pour conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale du numérique.



« Le numérique doit prendre sa part dans la stratégie bas carbone »



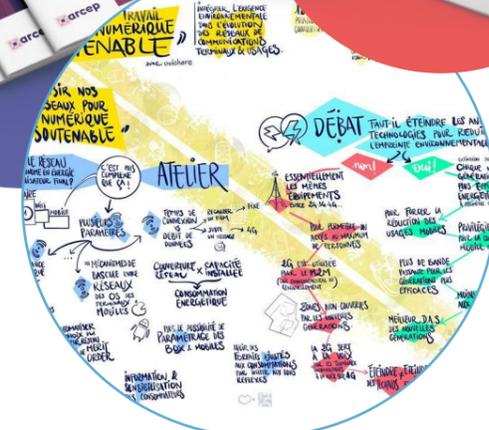
SÉBASTIEN SORIANO
DÉCEMBRE
Président de l'Arcep de 2015 à 2020

PLATFORME « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

JUIN
L'Arcep lance une plateforme de travail et appelle les acteurs à contribuer aux échanges et à la publication d'un premier rapport.

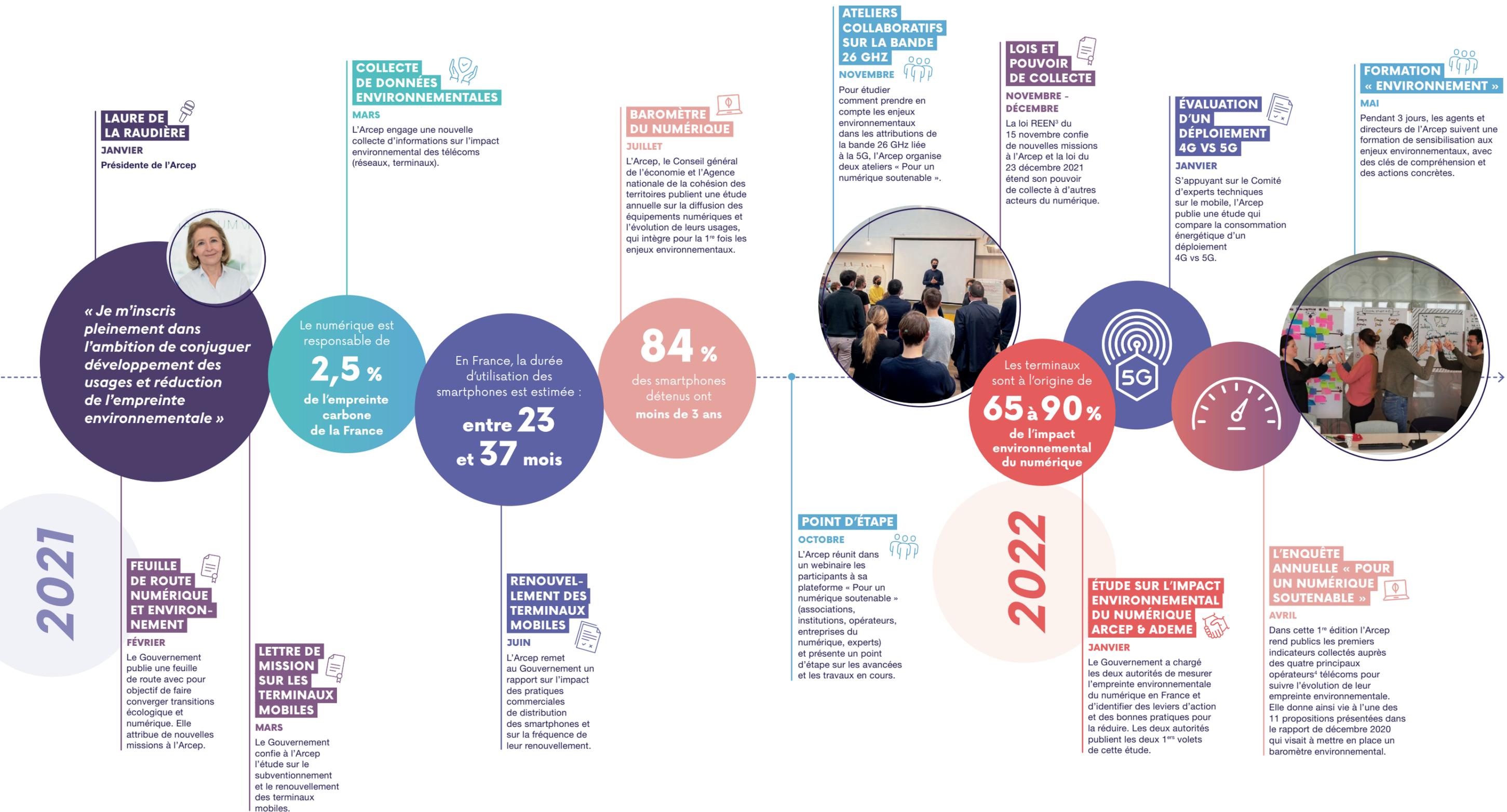
INTERNATIONAL

JUIN
L'Arcep participe à la réflexion sur la prise en compte de l'impact environnemental des télécoms et du numérique dans les instances internationales, notamment à l'OCDE.



1. D'après le rapport du Shift Project, Lean ICT : Pour une sobriété numérique, octobre 2018, et l'étude de GreenIT.fr, Empreinte environnementale du numérique mondial, septembre 2019.

2. Le Conseil national du numérique.



LAURE DE LA RAUDIÈRE
JANVIER
 Présidente de l'Arcep



« Je m'inscris pleinement dans l'ambition de conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte environnementale »

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

MARS
 L'Arcep engage une nouvelle collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux).

Le numérique est responsable de **2,5 %** de l'empreinte carbone de la France

En France, la durée d'utilisation des smartphones est estimée : **entre 23 et 37 mois**

84 % des smartphones détenus ont moins de 3 ans

ATELIERS COLLABORATIFS SUR LA BANDE 26 GHZ
NOVEMBRE

Pour étudier comment prendre en compte les enjeux environnementaux dans les attributions de la bande 26 GHz liée à la 5G, l'Arcep organise deux ateliers « Pour un numérique soutenable ».



LOIS ET POUVOIR DE COLLECTE

NOVEMBRE - DÉCEMBRE
 La loi REEN³ du 15 novembre confie de nouvelles missions à l'Arcep et la loi du 23 décembre 2021 étend son pouvoir de collecte à d'autres acteurs du numérique.

ÉVALUATION D'UN DÉPLOIEMENT 4G VS 5G

JANVIER
 S'appuyant sur le Comité d'experts techniques sur le mobile, l'Arcep publie une étude qui compare la consommation énergétique d'un déploiement 4G vs 5G.

FORMATION « ENVIRONNEMENT »

MAI
 Pendant 3 jours, les agents et directeurs de l'Arcep suivent une formation de sensibilisation aux enjeux environnementaux, avec des clés de compréhension et des actions concrètes.



Les terminaux sont à l'origine de **65 à 90 %** de l'impact environnemental du numérique



2021

FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE ET ENVIRONNEMENT

FÉVRIER
 Le Gouvernement publie une feuille de route avec pour objectif de faire converger transitions écologique et numérique. Elle attribue de nouvelles missions à l'Arcep.

LETRE DE MISSION SUR LES TERMINAUX MOBILES

MARS
 Le Gouvernement confie à l'Arcep l'étude sur le subventionnement et le renouvellement des terminaux mobiles.

RENOUVELLEMENT DES TERMINAUX MOBILES

JUIN
 L'Arcep remet au Gouvernement un rapport sur l'impact des pratiques commerciales de distribution des smartphones et sur la fréquence de leur renouvellement.

POINT D'ÉTAPE

OCTOBRE
 L'Arcep réunit dans un webinaire les participants à sa plateforme « Pour un numérique soutenable » (associations, institutions, opérateurs, entreprises du numérique, experts) et présente un point d'étape sur les avancées et les travaux en cours.

2022

ÉTUDE SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE ARCEP & ADEME

JANVIER
 Le Gouvernement a chargé les deux autorités de mesurer l'empreinte environnementale du numérique en France et d'identifier des leviers d'action et des bonnes pratiques pour la réduire. Les deux autorités publient les deux 1^{ers} volets de cette étude.

L'ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

AVRIL
 Dans cette 1^{re} édition l'Arcep rend publics les premiers indicateurs collectés auprès des quatre principaux opérateurs⁴ télécoms pour suivre l'évolution de leur empreinte environnementale. Elle donne ainsi vie à l'une des 11 propositions présentées dans le rapport de décembre 2020 qui visait à mettre en place un baromètre environnemental.

3. Loi n° 2021-1485 en date du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France.
 4. Altice France - SFR, Bouygues Telecom, Iliad-Free, et Orange France.

2022

EUROPE

JUIN
Les régulateurs européens des télécoms présentent leurs premières ambitions communes pour limiter l'empreinte environnementale du numérique dans un rapport du BEREC préparé par un groupe de travail coprésidé par l'Arcep.



RAPPORT ANNUEL

JUILLET
L'Arcep fait un bilan de l'empreinte environnementale du secteur des communications électroniques, des terminaux et des centres de données.



EUROPE

NOVEMBRE
Le Groupe des régulateurs européens dans le domaine des services postaux (GREP) étudie l'impact du secteur sur l'environnement. Il analyse les mesures prises par les opérateurs postaux pour le réduire et les mesures envisagées dans le « Pacte vert pour l'Europe ».



HAUT COMITÉ POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

NOVEMBRE
Le Gouvernement a chargé le Haut comité pour un numérique responsable d'établir une feuille de route décarbonation de la filière numérique. L'Arcep alimente régulièrement les travaux des groupes de travail de ce comité.

ACTEUR DU DÉBAT PUBLIC

JUIN
L'Arcep participe à des événements publics sur les enjeux environnementaux, par exemple à la « Digital Assembly » organisée dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

INTERNATIONAL

OCTOBRE
L'Arcep prend part aux réflexions sur la prise en compte de l'impact environnemental des télécoms et du numérique dans les instances internationales, notamment l'UIT, l'OCDE, ou à l'occasion des travaux de la filière numérique du G7.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

JANVIER
L'Arcep étend sa collecte de données aux fabricants de terminaux (smartphones, ordinateurs, téléviseurs connectés...) et aux opérateurs de centres de données.

80 % de l'empreinte carbone des terminaux est liée à leur fabrication

2023

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE

JANVIER
L'Arcep, le Conseil général de l'économie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et, pour la 1^{re} fois, l'Arcom publient une nouvelle édition du baromètre du numérique avec un focus sur l'empreinte environnementale des téléviseurs.

ÉTUDE SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE ARCEP & ADEME

MARS
L'Arcep et l'ADEME publient le 3^e et dernier volet de leur étude sur l'évaluation prospective de l'impact environnemental du numérique en France, à horizon 2030 et 2050.

Si rien n'est fait, l'empreinte carbone du numérique en France augmenterait de 45 % en 2030 par rapport à 2020

ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE

AVRIL
Copiloté par l'ADEME et l'Arcep, le Comité d'experts sur la mesure cherche à identifier les divergences méthodologiques pouvant expliquer la différence de résultats selon les études sur l'impact environnemental du numérique, et à faire des recommandations pour améliorer les standards existants.

LES BONNES PRATIQUES AU QUOTIDIEN

JANVIER
L'Arcep met en ligne une FAQ proposant aux utilisateurs d'équipements numériques des conseils et bonnes pratiques pour limiter leur impact environnemental.

CONSOMMATION DES BOX

JANVIER
L'Arcep publie un protocole de mesure de la consommation électrique des box internet, des répéteurs Wi-Fi, et des décodeurs TV. Il permet de comprendre les facteurs qui influencent la consommation de ces équipements.

EUROPE

MARS
Le groupe des régulateurs européens des télécoms (BEREC) met en consultation son projet de rapport sur les indicateurs environnementaux.

L'ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »

AVRIL
L'Arcep rend publics dans une 2^e édition les indicateurs collectés pour l'année 2021 auprès des quatre principaux opérateurs télécoms.

2023

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



JUILLET

L'Arcep organise un atelier à destination des décideurs et élus locaux consacré au numérique soutenable : rappel des démarches de sobriété et d'éco-conception des services numériques et présentation des outils de l'ANCT.



IMPACT CARBONE DE L'EXTINCTION 2G/3G

SEPTEMBRE

Le Comité indépendant d'experts technique sur les réseaux mobiles dont s'est doté l'Arcep publie son rapport sur l'impact carbone de l'extinction des réseaux 2G et 3G.



PLATEFORMES DE PARTAGE DE VIDÉOS



SEPTEMBRE

L'Arcom, en lien avec l'Arcep et l'ADEME, publie une recommandation destinée aux services de télévision, services de médias audiovisuels à la demande et aux plateformes de partage de vidéos. Objectif : les inciter à informer les consommateurs de l'impact environnemental lié à l'utilisation de ces services en raison de la consommation de données qu'elle génère.

COLLECTE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES



JUILLET

L'Arcep met en consultation publique un projet de décision visant à enrichir son enquête annuelle « Pour un numérique soutenable » en y intégrant les équipementiers de réseaux mobiles et de nouveaux indicateurs.

EUROPE



OCTOBRE

Le BEREC publie un nouveau rapport sur les indicateurs environnementaux pour le secteur télécoms ; des indicateurs repris par le centre de recherche de la Commission européenne (*Joint Research Centre*).



Atelier de travail sur l'élaboration du référentiel général de l'écoconception des services numériques organisé par l'Arcep et l'Institut du numérique responsable.

ÉCOCONCEPTION DES SERVICES NUMÉRIQUES



OCTOBRE

L'Arcep et l'Arcom lancent une consultation publique sur le référentiel général de l'écoconception des services numériques, en collaboration avec l'ADEME, la Dinum, la CNIL et l'Inria. L'objectif est d'établir une grille de référence pour les professionnels du numérique souhaitant s'engager dans une démarche d'écoconception.

SATELLITES



NOVEMBRE

L'Arcep, l'ADEME et le CNES co-organisent un événement sur le thème « Satellites en environnement : quand les promesses des mégaconstellations se heurtent aux limites de l'espace »



EUROPE



DÉCEMBRE

Le BEREC met en consultation publique son rapport consacré à la transparence environnementale des produits et services numériques à l'égard des utilisateurs.